

Monsieur Michel BARNIER  
Premier ministre  
Hôtel de Matignon  
57, rue de Varenne  
75700 PARIS

JM/IF/AB/023

Paris, le 24 septembre 2024

Monsieur le Premier ministre,

Je tiens au nom de l'ensemble des membres du Conseil d'administration de la CGAD et des Confédérations adhérentes à la CGAD ci-dessous signataires à vous présenter nos sincères félicitations pour votre nomination en qualité de Premier Ministre et à vous souhaiter tous nos vœux de réussite dans l'accomplissement de votre mission.

La Confédération générale de l'alimentation en détail (CGAD) représente les métiers de l'artisanat, du commerce alimentaire de proximité et de l'hôtellerie-restauration.

Elle rassemble ainsi la Confédération des bouchers, celle des boulangers, des brasseurs, des cavistes, des charcutiers-traiteurs, des chocolatiers-confiseurs, des crémiers-fromagers, des épiciers, des glaciers, des pâtisseries, des camions-pizza, des poissonniers, des primeurs, des restaurateurs, des tripiers.

Le secteur représente 441 000 entreprises, générant un chiffre d'affaires de plus de 120 milliards d'euros chaque année et employant plus d'1,2 million d'actifs.

Nos organisations souhaitent aujourd'hui vous alerter sur l'avenir des titres-restaurant.

Deux points majeurs nous inquiètent plus particulièrement : la pérennité annoncée du tout alimentaire au-delà du 31 décembre 2024 et les montants des commissions facturées par les émetteurs.

Comme vous le savez, au regard de leur activité, la majorité des entreprises de notre secteur accepte les règlements par titre-restaurant.

Concernant le champ du titre-restaurant, un élargissement au tout alimentaire avait été instauré en 2022 dans un contexte de crise du pouvoir d'achat pour une durée définie puis prolongée jusqu'au 31 décembre 2024.

Comme le démontrent clairement les chiffres de la CNTR (Commission nationale des titres-restaurant), cette mesure a totalement bénéficié à la grande distribution et fragilisé les secteurs de la restauration et des métiers de bouche.

La part des titres-restaurant dépensée dans les restaurants a ainsi diminué de 5,5 points passant de 46,5% au 4<sup>ème</sup> trimestre 2022, date de mise en place du tout alimentaire, à 41 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, celle des artisans commerçants est passée de 30,4% à 28,2% (baisse de 2,2 points) quand celle des titres-restaurant dépensée dans la grande distribution a augmenté de 7,7 points, passant de 22,4% à 30,1% !

Le titre-restaurant participe au maintien de l'économie des commerces de proximité qui pâtirait cruellement d'une pérennisation au-delà du 31 décembre 2024 des conditions de son usage.

Il est important de rappeler également que le titre-restaurant est un avantage salarial auquel participe financièrement l'employeur et l'Etat dont la vocation première est de co-financer le repas de midi du salarié.

Il est essentiel qu'il garde cette vocation.

Au regard de ces arguments, nous attirons votre attention sur les méfaits de la pérennisation du tout alimentaire et souhaitons pouvoir compter sur votre appui, Monsieur le Premier Ministre, afin que ce sujet, de portée interministérielle, ne soit pas traité exclusivement sous l'angle pouvoir d'achat.

Par ailleurs, les commissions, de l'ordre de 4 à 5%, supportées par les restaurateurs et les commerces de bouche sont excessives et réduisent considérablement la marge des entreprises dans un contexte économique déjà marqué par une réduction importante des marges du fait de l'augmentation des charges sans possible répercussion sur les prix de vente.

L'Autorité de la Concurrence dans son avis du 12 octobre 2023 a préconisé une action au regard du coût supporté par nos entreprises.

Il est temps d'agir sur ce sujet.

Ces montants excessifs de commissions proviennent notamment du faible pouvoir de négociation des commerçants qui en pratique peuvent difficilement se permettre de perdre des ventes en refusant des titres-restaurant largement diffusés.

Une réforme du dispositif apparaît dès lors plus que nécessaire et nos entreprises doivent pouvoir compter sur le soutien de l'Etat pour y parvenir.

L'ensemble de nos organisations restent très attachées aux titres-restaurant et vous pouvez donc compter, Monsieur le Premier ministre, sur notre engagement pour travailler efficacement à vos côtés sur ce dossier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.

Le Président



Joël MAUVIGNEY

Confédération Française de la Boucherie, Boucherie-Charcuterie, Traiteurs  
Jean-François GUIHARD



Confédération Nationale de la Boulangerie et de la Boulangerie-Pâtisserie Française  
Dominique ANRACT



Syndicat des Cavistes professionnels  
Patrick JOURDAIN



Confédération Générale de l'Alimentation en Détail

Maison des Métiers de l'Alimentation - 55 rue Ampère - 75017 Paris - 01 44 90 88 44 - [cgad@cgad.fr](mailto:cgad@cgad.fr)

[www.cgad.fr](http://www.cgad.fr) / [www.les-rabelais-des-jeunes-talents.fr](http://www.les-rabelais-des-jeunes-talents.fr)

Confédération Nationale des Charcutiers - Traiteurs et Traiteurs  
Joël MAUVIGNEY



Confédération des Chocolatiers et Confiseurs de France  
Thierry LALET



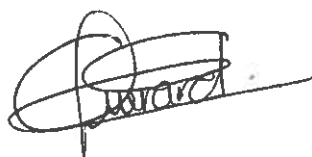
Epiciers de France  
Alexis ROUX DE BEZIEUX



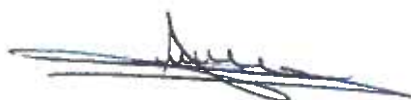
Fédération des Fromagers de France  
Claude MARET



Groupe des Hôtelleries & Restaurations de France  
Catherine QUERARD



Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie Restauration,  
Franck CHAUMES



Confédération Générale de l'Alimentation en Détail

Maison des Métiers de l'Alimentation - 55 rue Ampère - 75017 Paris - 01 44 90 88 44 - [cgad@cgad.fr](mailto:cgad@cgad.fr)

[www.cgad.fr](http://www.cgad.fr) / [www.les-rabelais-des-jeunes-talents.fr](http://www.les-rabelais-des-jeunes-talents.fr)

Confédération Nationale des Artisans Pâtissiers, Chocolatiers, Confiseurs, Glaciers, Traiteurs  
de France  
Laurent LE DANIEL



Saveurs Commerce  
Christel TEYSSEDE



Confédération Générale de l'Alimentation en Détail

Maison des Métiers de l'Alimentation – 55 rue Ampère – 75017 Paris - 01 44 90 88 44 – [cgad@cgad.fr](mailto:cgad@cgad.fr)  
[www.cgad.fr](http://www.cgad.fr) / [www.les-rabelais-des-jeunes-talents.fr](http://www.les-rabelais-des-jeunes-talents.fr)